

Le premier exercice de gestion de crise de l'Union européenne (Bruxelles, 17 mai 2002)

Légende: Du 22 au 28 mai 2002, l'Union européenne mène son tout premier exercice de gestion de crise, le CME 02, dans le cadre de la politique européenne en matière de sécurité et de défense (PESD), qui consiste à tester le cadre dans lequel des instruments civils et militaires seront coordonnés, ainsi que l'interaction entre les institutions de l'UE et les États membres.

Source: Information à la presse - Le premier exercice de gestion de crise de l'UE (CME 02) se déroulera du 22 au 28 mai 2002, 9005/02 (Presse 152). Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 17.05.2002. 1 p.

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/02/st09/09005f2.pdf>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_premier_exercice_de_gestion_de_crise_de_l_union_europeenne_bruelles_17_mai_2002-fr-33f239d4-e2f3-40ee-9b5d-e4a9fb563fb6.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Information à la presse

Le premier exercice de gestion de crise de l'UE (CME 02) se déroulera du 22 au 28 mai 2002

Du 22 au 28 mai, l'Union européenne mènera son tout premier exercice de gestion de crise, le CME 02, dans le cadre de la politique européenne en matière de sécurité et de défense (PESD).

Cet exercice marque un important pas en avant au moment où la PESD devient opérationnelle. Il s'agira de tester et d'évaluer une série de procédures et de structures de gestion des crises par l'UE. Un objectif majeur consistera à tester le cadre dans lequel l'éventail complet des instruments civils et militaires seront coordonnés, ainsi que l'interaction entre les institutions de l'UE et les États membres dans une situation de gestion de crise.

L'exercice CME 02 sera fondé sur un scénario de crise fictif conduisant à l'examen d'options pour une éventuelle opération de gestion de crise par l'UE conformément à l'article 17, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne (missions humanitaires et d'évacuation, missions de maintien de la paix et missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix). Il sera axé sur les phases de gestion de crise précédant une décision d'agir.

L'exercice CME 02 se déroulera à Bruxelles et dans les capitales. Y participeront les États membres, les instances concernées du Conseil, le Secrétaire général/Haut Représentant, la Commission et le Centre satellitaire de l'UE. Des consultations avec les pays européens membres de l'OTAN mais pas de l'UE et d'autres pays candidats à l'adhésion à l'UE sont prévues. Des représentants des Nations Unies, de l'OSCE et de l'OTAN seront invités à observer le déroulement de l'exercice.

En testant les structures de gestion des crises et une partie essentielle des procédures mises en place par l'UE au cours des derniers mois, l'exercice CME 02 marquera une nouvelle étape dans le développement de la PESD. À la suite de la déclaration sur l'opérationnalité faite lors du Conseil européen de Laeken de décembre 2001 et de la décision prise en mars 2002 concernant l'établissement par l'UE d'une mission de police en Bosnie-Herzégovine à compter du 1er janvier 2003, et dans la perspective d'éventuelles missions futures, cet exercice contribuera à améliorer encore l'état de préparation de l'UE s'agissant de la gestion des crises.